



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



ÉDITO

MESURES HIVERNALES

Les jours raccourcissent irrémédiablement, la température baisse et les feuilles tombent des arbres... Nous voici arrivés dans la saison froide et, avec elle, les mesures hivernales en matière de stationnement entrent à nouveau en vigueur dans notre commune. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des villages de 2 h à 6 h du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année pour permettre le déneigement mais également le salage des voies publiques.

Dans chaque village, des places ont été identifiées pour le stationnement des véhicules durant cette période.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles concernant les mesures hivernales (arrêté du Conseil communal et plans) sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DU JJR

Le personnel administratif et technique du collège de Longereuse se présente.

Le collège de Longereuse est le siège de notre cercle scolaire, c'est depuis là que la direction gère l'école en s'appuyant sur une équipe administrative et technique composée du secrétariat, de la bibliothèque scolaire et de l'équipe de conciergerie. Les collaborateurs-trices se

présentent ainsi : en-haut, de gauche à droite, Michèle Berthoud, Joceline Huguenin-Dumittan, Michel Bornand, Xénia Darphin, Catherine Lachat, Muhamet Kokollari, Naokie Rey, Marie-France Martinez, Audrey Huguenin, Corinne Bieri, Patricia Safri. En-bas, de gauche à droite, Jean-François Biloni et Enrico Carli. Manquent sur la photo : Catherine Audétat et Daniel Juvet.



(20/24)

©Tam Berger

INFOS PRATIQUES

FOIRE D'AUTOMNE DE COUVET 2021 – MESURES À RESPECTER

La foire de Couvet aura lieu le vendredi 29 octobre prochain dans un contexte particulier. Pour préserver une tradition vieille de plus de 300 ans, le Conseil communal a décidé de maintenir à nouveau cet événement incontournable de l'automne vallois. Toutefois, toutes les personnes qui s'y rendent sont invitées à observer les règles sanitaires en vigueur, à savoir :

- Respecter la distance de 1.50 m
- Se laver ou se désinfecter les mains régulièrement.

Comme la foire a lieu à l'extérieur, la consommation sur place ou à l'emporter sera possible cette année.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous vous rendons attentifs au fait que la place des Halles sera une fois de plus fermée à la circulation afin de pouvoir espacer les stands conformément aux consignes fédérales.

Par conséquent, un signal avec le texte « Interdiction générale de circuler à 2 km excepté gare Couvet et Creux du Van » sera installé en face des Six-Communes à Môtiers. La fermeture de la place des Halles s'arrêtera au pont de la place des Halles, au pont à la rue du Preyrel 3 et à hauteur de la vitrine de la Boucherie Bohren.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêt de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

ANNONCES

AVIS DE RECRUTEMENT 2022 POUR LES COMMUNES DE VAL-DE-TRAVERS, DE LA CÔTE-AUX-FÉES ET DES VERRIÈRES

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 4 novembre 2021 à 19 h 30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisa-

tion du SDIS et de ses différentes activités.

Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel protectionpopulation.vdt@ne.ch.

VDT@ne.ch. Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.vdt.ch/page/offres-demploi

Connaissez-vous les symptômes d'infarctus du myocarde ?

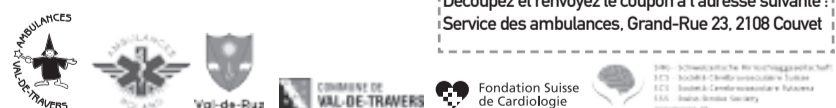


Chez les femmes, les diabétiques et les personnes âgées, il se peut que les symptômes suivants soient les seuls signaux d'alarme : difficultés respiratoires, nausées inexplicables et vomissements, sensation de pression dans la poitrine, le dos ou l'abdomen.

SYMPTÔMES D'INFARCTUS DU MYOCARDE

- violente oppression dans la poitrine et douleurs avec sensation de serrement ou de brûlure (durant plus de 15 minutes)
- parfois, irradiation des douleurs dans toute la cage thoracique, vers les deux épaules, les bras, la gorge, la mâchoire inférieure et la partie supérieure de l'abdomen
- symptômes supplémentaires éventuels : teint pâle et blafard, nausées, sensation de faiblesse, poussée de sueur, difficultés à respirer, pouls irrégulier
- la douleur est indépendante de l'activité physique et de la respiration et ne disparaît pas suite à la prise d'un médicament à base de nitroglycérine

En cas d'infarctus du myocarde, chaque minute compte!
• Appelez le numéro d'urgence 144 (à l'étranger, le numéro d'alarme local).



Vos ambulanciers tiendront un stand dans le hangar des ambulances, Grand-Rue 23, 2108 Couvet (à côté de la foire d'automne de Couvet) :

29.10.2021
de 09:00 à 16:00
pour vous rencontrer.
Le stand sera tenu en respectant les règles sanitaires en vigueur.

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET GAGNEZ UN DE NOS NOMBREUX PRIX!

Citez deux symptômes d'infarctus du myocarde :

Parmi les bonnes réponses, trois coupons seront tirés au sort.
Participation jusqu'au 29.10.2021.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

N° de téléphone _____

E-mail _____

Découpez et renvoyez le coupon à l'adresse suivante :
Service des ambulances, Grand-Rue 23, 2108 Couvet

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet et sur notre site internet : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique